

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 3

Assemblée du : 24 novembre 2014

Résolution no : CA-2014-281

RECOMMANDATION :

Adopter le budget de la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier 2015 pour des revenus et dépenses équivalant à 1 438 253 000 \$ selon le document joint à la présente recommandation et de le transmettre à la Ville de Montréal pour fins d'approbation par le conseil d'agglomération de Montréal.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ TTI

REQUÉRANT :

Budget

Nom : Alain Cassivi

Titre : Chef de division

DATE : 20-11-2014

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

Finances et Contrôle

Nom : Luc Tremblay

Titre : Directeur exécutif

DATE : 21-11-2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

DATE : _____

EXPOSÉ DU BESOIN :

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Budget 2015

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

(This section is currently blank for content.)

LISTE DES ANNEXES

1) Budget 2015

<p>PRÉPARÉ PAR : Budget</p> <p></p> <p>Nom : Benoît Massicotte Titre : Conseiller corporatif</p> <p>DATE : 20-11-2014</p>	<p>SERVICE : Budget et Investissements</p> <p></p> <p>Nom : Alain Fraser Titre : Directeur</p> <p>DATE : 20-11-2014</p>
--	--

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Budget 2015

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus que 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5 etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Inscription au PTI Oui Non

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de _____ à _____

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	TOTAL
(A) Base**		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
(B) Contingences	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
(C) Sous-Total (A+B)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
(D) TPS	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
(E) TVQ	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
(F) Montant TTI (C+D+E)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
(G) Ristourne TPS	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
(H) Montant net (F-G)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat s'échelonne sur plus de trois (3) ans, indiquer le total des années 3, 4 et 5, etc. dans la colonne « Année 3 » et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

DATE : 21-11-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 4

Assemblée du : 24 novembre 2014

Résolution no : CA-2014-282

RECOMMANDATION :

IL EST RECOMMANDÉ :

- D'adopter la grille tarifaire autobus métro ainsi que la grille applicable au transport adapté et services par taxi qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 en remplacement de toute grille antérieure;
- D'autoriser la validité du titre 2 passages aux points d'entrée situés hors de Montréal, notamment aux stations de métro à Longueuil et Laval;


LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 0 \$ TTI

REQUÉRANT : MARKETING

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : PLANIFICATION,
MARKETING ET COMMUNICATIONS


Nom : Pierre Bourbonnière
Titre : Directeur Marketing

DATE : 20/11/2014


Nom : Denise Vaillancourt
Titre : Directrice Exécutive, Planification Marketing et
Communications

DATE : 20/11/2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

En ligne avec les objectifs financiers de la Société et en tenant compte des impacts des indexations tarifaires sur l'achalandage, il est proposé d'indexer certains tarifs au 1^{er} janvier 2015. L'indexation moyenne se base entre autre sur l'indice des prix à la consommation (IPC Montréal), l'indice des prix spécifique au transport (IPT Québec), la hausse de l'offre de service ainsi que les investissements nécessaires au renouvellement des actifs. La Société vise également à maintenir la contribution de la clientèle tout en conservant sa position de tarif mensuel parmi les plus avantageux en Amérique du Nord.

Par souci d'améliorer l'expérience des clients utilisant de manière occasionnelle les points d'entrée de la STM situés hors de Montréal, il est recommandé d'y rendre valide le titre 2 passages. Les clients qui se destinent aux stations de métro à Longueuil et Laval pourront donc se procurer le titre 2 passages et ainsi économiser 25 sous du déplacement comparativement au tarif du 1 passage. Cet ajout vient compléter la gamme tarifaire pour les clients occasionnels qui est également valide à ces stations, soit le 1 passage, Soirée illimitée, 1 jour, 3 jours, Week-end illimité et le titre de groupe.

Suite à l'introduction au Transport adapté d'un système de réservation permettant des tarifications différenciées en fonction des destinations et afin d'offrir une tarification reflétant davantage celle du réseau régulier, il est proposé de modifier la tarification des déplacements effectués en transport adapté hors du territoire de la STM. Actuellement, la double tarification est appliquée, peu importe la destination. Au 1^{er} janvier 2015, il est recommandé de maintenir la double tarification pour les déplacements effectués vers les territoires desservis par les sociétés de transport de Laval et de Longueuil et d'introduire la triple tarification pour les déplacements en couronnes.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Grille tarifaire 2015

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

<u>Grille tarifaire autobus et métro</u>	<u>Tarif ordinaire</u>	<u>Tarif réduit</u>
1 passage (tous les points d'entrée)	3,25 \$	2,25 \$
2 passages (tous les points d'entrée)	6,00 \$	4,00 \$
10 passages (territoire STM seulement)	26,50 \$	16,00 \$
Soirée illimitée	5,00 \$	---
1 jour-24H	10,00 \$	---
Week-end illimité	13,00 \$	---
3 jours consécutifs	18,00 \$	---
Hebdo (lundi au dimanche)	25,50 \$	15,50 \$
Mensuel	82,00 \$	49,25 \$
4 mois	---	189,00 \$
Groupe	---	16,00 \$
Aéroport P-E Trudeau	10,00 \$	---
Passage 747 Ouest	10,00 \$	---
Week-end Édition spéciale	16,25 \$	---

<u>Grille tarifaire Transport adapté et services par taxi (Montréal)</u>	<u>Tarif ordinaire</u>	<u>Tarif réduit</u>
Montant exact dans le véhicule (sauf taxi collectif)	2,65 \$	1,60 \$
1 passage (tous les points d'entrée) – carte magnétique seul.	3,25 \$	2,25 \$
Hebdo (lundi au dimanche)	25,50 \$	15,50 \$
Mensuel	82,00 \$	49,25 \$
4 mois	---	189,00 \$

Grille tarifaire Transport adapté – déplacements hors Montréal

Vers les territoires de la Société de transport de Laval et de la Société de transport de Longueuil Tarifs ordinaire et réduit
Double tarification Montréal

Vers les territoires des couronnes de Montréal, à l'intérieur du territoire délimité par l'Agence métropolitaine de transport Triple tarification Montréal

Voir la suite en annexe

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA **Séance de travail du 14 novembre 2014**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :
Poursuivre ses efforts pour offrir des services de transport collectif fiable, sécuritaire, rapide et accessibles à toute la population.

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR :

 DATE : 2014/11/20

Nom : Kim Mc Donough
Titre : Conseillère Corporative – Revenus, achalandage et tarification

SERVICE :

 DATE : 2014/11/20

Nom : Isabelle Ouellet
Titre : Chef de division – Stratégie marketing et analyse

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Grille tarifaire 2015

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de _____ à _____

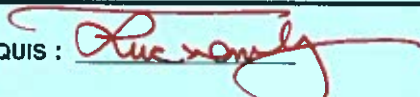
	2013	2014	2015 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2015, indiquer le total des années 2015 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :



LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER _____

DATE : _____

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION »

Prix de la carte Opus

	Tarif ordinaire	Tarif réduit
Carte Opus sans photo	6,00 \$	
Carte Opus avec abonnement annuel à tarif ordinaire	0 \$	
Carte Opus avec photo – enfants 6 à 11 ans		6,00 \$
Carte Opus avec photo – 12 à 25 ans et 65 ans et plus		15,00 \$

Entrée en vigueur

Ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1er janvier 2015.

Avis

Les règles d'utilisation des titres de transport sont établies à la réglementation pertinente de la Société ou, le cas échéant, de l'Agence métropolitaine de transport.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 5

Assemblée du : 24 novembre 2014

Résolution no : CA-2014-283

RECOMMANDATION :

IL EST RECOMMANDÉ DE METTRE EN PLACE UN NOUVEAU SERVICE DE TAXI COLLECTIF DANS L'ARRONDISSEMENT SAINT-LAURENT (TAXI CÔTE-VERTU OUEST)

LE TOUT POUR UN NOMBRE TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ D'ENVIRON 2000 COURSES PAR ANNÉE.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ TTI

REQUÉRANT :
DIVISION PLANIFICATION DES RÉSEAUX ET DU SERVICE

DATE : 20/11/2014

Nom : MICHEL TREMBLAY
Titre : Chef de division - PLANIFICATION DES RÉSEAUX
ET DU SERVICE

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
PLANIFICATION, MARKETING ET COMMUNICATIONS

DATE : 20/11/2014

Nom : DENISE VAILLANCOURT
Titre : Directrice exécutive

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Depuis août 2014, le centre d'appels d'Air Canada (300 employés) initialement situé au 333, boul. Décarie à Ville St-Laurent (station du Collège) a été relocalisé au 7373, Côte-Vertu Ouest à l'ouest de l'A40.

Ce centre d'appels qui est ouvert 7 jours sur 7 nécessite la présence de travailleurs les fins de semaine (Plus de 100 employés par jour). D'après un sondage effectué en entreprise, le tiers d'entre eux utilise présentement les services de la STM.

Toutefois, aucun service STM ne permet d'accéder à ce secteur, les jours de fins de semaine (samedi et dimanche). La ligne 174-Côte Vertu Ouest, seule ligne desservant le secteur n'est plus en service à cette période.

Plusieurs entreprises se situant dans la même zone (Air Canada, Bombardier, Air Transat, Purolator...) et ayant des quarts de travail les jours de fin de semaine sont dans la même situation et s'ajoutent donc au besoin exprimé.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : DEV2014-13 - Mise en place d'un nouveau service de taxi collectif dans l'arrondissement Saint-Laurent (Taxi Côte-Vertu Ouest)

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Plusieurs mesures de bonification au réseau ont été envisagées afin de répondre à la demande en déplacements issue de ces entreprises. Toutefois, considérant la diversité des horaires de travail, la grande dispersion des lieux d'origine des travailleurs et la faible demande anticipée il est difficile de justifier l'ajout de services au réseau régulier autobus.

La capacité du mode autobus ne correspondant pas à la demande, un service de taxi collectif qui relierait le centre d'appels et les autres entreprises du secteur (Air Transat, Bombardier, Purolator...) à la station de métro Côte-Vertu apparaît comme une solution plus adaptée.

Aussi, dès le début d'année 2015, nous recommandons la mise en place de ce nouveau service de taxi collectif.

Les principales caractéristiques de la desserte par taxi sont les suivantes :

- Le service de taxi assurera une liaison entre le secteur industriel sur Côte-Vertu (à l'ouest de l'A40) et la station de métro Côte-Vertu ;
- 5 arrêts le long de Côte-Vertu Ouest desserviront les entreprises Air Canada, Bombardier, Air Transat, Purolator ainsi que plusieurs petites entreprises au niveau de la Montée de Liesse.
- Le service sera sur appel (selon des heures de départs planifiés) : en direction ouest (de 6h15 à 14h15) et en direction est (de 14h35 à 23h05) les jours de fins de semaine (samedi et dimanche) ;
- Les usagers devront obligatoirement réserver leur place au moins 40 minutes à l'avance.

Évidemment, l'adéquation de la demande et du niveau de service, ainsi que la satisfaction de la clientèle feront l'objet d'un suivi serré.

CONSULTATIONS :

Le surintendant du centre de transport Saint-Laurent a été informé.
Les élus des arrondissements concernés ont été informés.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A : Illustration des paramètres de service de la desserte par taxi.

PRÉPARÉ PAR :
PLANIFICATION DES RÉSEAUX ET DU SERVICE

 DATE : 20/11/2014

Nom : OLIVIER NOTTE
Titre : Conseiller - Développement des réseaux

SERVICE :
PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX

 DATE : 20/11/2014

Nom : MARC BELANGER
Titre : Directeur

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : DEV2014-13 - Mise en place d'un nouveau service de taxi collectif dans l'arrondissement Saint-Laurent (Taxi Côte-Vertu Ouest)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de _____ à _____

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER _____

DATE : _____